



Association Chemin Faisant

Prévention santé en montagne catalane

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 21 mai 2015, l'Assemblée Générale de Chemin Faisant a validé la mise en place d'un système de cotisations permettant aux personnes, souhaitant soutenir notre association, de devenir adhérentes.

Depuis sa création en 2002, l'Association Chemin Faisant est un acteur local majeur en matière de prévention santé qui s'adresse à toute la population du territoire Cerdagne, Capcir et Haut-Conflent, en particulier aux jeunes, aux seniors et à leurs familles.

Elle a pour vocation d'intervenir dans le domaine de la santé et de la cohésion sociale par le biais d'entretiens individuels et d'actions collectives d'information, de sensibilisation et de prévention dans l'objectif principal d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de ses habitants.

Elle se situe donc dans le large champ de la santé telle que le définit l'Organisation Mondiale de la Santé comme un « *état de bien-être complet physique, mental et social et non seulement par l'absence de maladies ou d'infirmités* ».

Pour cela, elle interagit sur les déterminants de santé que sont l'éducation, la parentalité, la nutrition, les addictions, la sexualité, le lien social, le lien intergénérationnel et autres.

Elle peut également proposer des sessions de formation destinées à tous les professionnels des secteurs de la santé, de l'éducation et du social.

L'association se situe donc comme un acteur territorial de proximité en matière de prévention santé et se dote de ressources locales, départementales et régionales pour mener à bien sa mission.

Comme toutes les associations loi 1901 elle est à but non lucratif. Tous les services et actions qu'elle propose sur le territoire sont majoritairement financés par des subventions publiques. Cependant celles-ci ne suffisent plus... Nous comptons donc sur vous pour nous soutenir et valoriser nos missions...

En faisant un don à l'association, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à **66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable** (pour les particuliers). Par exemple, un don de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 euros à une réduction de 66 €, etc.

Grâce à vous, nous serons plus forts et l'association pourra poursuivre son chemin...

Nous vous remercions de votre engagement et de l'intérêt que vous portez au bien être des habitants des hauts cantons.

L'équipe de Chemin Faisant



FORMULAIRE D'ADHESION 2026

INFORMATIONS ADHERENT

NOM

PRENOM.....

OU PERSONNE MORALE (mairies, établissements, associations, etc.)

ADRESSE

VILLE : CP :

TELEPHONE.....

MAIL (en majuscules).....

Je ne souhaite pas communiquer mes coordonnées, par conséquent l'association Chemin Faisant ne pourra pas me contacter pour m'informer de ses actualités.

Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos adhésions ou dons. Elles sont exclusivement réservées à l'usage de l'Association Chemin Faisant. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, de suppression et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, contacter l'association à l'adresse : Association Chemin Faisant - 3 Carrer de Cal Joanet -66800 ERR contact@cheminfaisant-asso.fr

INFORMATIONS ADHESION

Je déclare souhaiter devenir membre de l'association Chemin Faisant pour l'année calendaire en cours.

	Montant annuel de la cotisation	
	Personne physique	Personne morale
Membre adhérent : toute personne physique majeure, représentant légal ou personne morale qui souhaite soutenir l'association et/ou accéder de façon régulière aux services et prestations proposés (sous réserve d'en disposer les ressources financières nécessaires).	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> 30 €
Membre actif : toute personne physique ou morale qui souhaite soutenir l'association, participer de façon plus active à sa gestion et être informée davantage sur son fonctionnement. Cela concerne notamment les personnes composant le conseil d'administration et/ou les comités de pilotage. Pour devenir membre actif, il est nécessaire d'obtenir l'éligibilité du Conseil d'Administration.	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> 40 €
Membre bienfaiteur : toute personne physique ou morale souhaitant apporter un soutien financier à l'association, versant une cotisation d'un montant supérieur à celui dû par les membres "actifs", qui peut être considérée sous forme de don.	<input type="checkbox"/>€	<input type="checkbox"/>€

A ce titre, je reconnais avoir pris connaissance des statuts et verse un règlement de€.

Je règle par : Chèque à l'ordre de « Association Chemin Faisant » Espèces Virement*

Fait à, le/...../.....

Signature

* Si vous choisissez le mode de virement, nous vous transmettrons le RIB à votre demande par retour de mail.

** Pour le reçu d'adhésion ou de don (cerfa n°11580*03), merci de nous le demander par retour de mail à contact@cheminfaisant-asso.fr